Arras, le 13/11/25

DECLARATION LIMINAIRE
CSA PAS-DE-CALAIS
13 novembre 2025

Madame la Présidente,

La CGT PJJ Grand Nord se satisfait de voir revenir à l'ODJ de ce CSA le bilan de la formation. Toutefois, le document de travail proposé manque, selon nous, de précision chiffrée, de ratio, de clarté et d'analyse qui auraient facilité les échanges de ce jour. Il omet certains points comme la formation des correspondants insertion ou encore les formations sur site par et pour les partenaires extérieurs. Nous aurions également apprécié que les objectifs en matière de formation pour le territoire soient plus clairement énoncés. Quels sont concrètement les besoins repérés pour la DT 62 ? Pour exemple, nous constatons une réelle évolution du public accompagné, notamment en ce qui concerne le travail autour des prises en charge thérapeutique. Ce sujet est, semble-t-il, absent du bilan proposé et des perspectives à venir.
Nous déplorons, qu'à l'instar de celui de la DIR, ce bilan fasse encore apparaître une difficulté pour les agents à faire valoir leur droit à la formation tout au long de la vie professionnelle. Comment expliquer certains chiffres sur les nécessités de service si ce n'est par les difficultés en Ressources Humaines que la CGT PJJ Grand Nord ne cesse de dénoncer.
Alors que la CGT PJJ Grand Nord encourage les agents à se former pour dynamiser leur carrière, élaborer une analyse qualitative pour accompagner au mieux les mineurs, nous constatons que le départ en formation est encore freiné de par la difficulté de certains à utiliser des logiciels professionnels complexes comme Chorus DT et ne peuvent se permettre d'avancer les frais de formation. Comment réfléchir à l'évolution des postures éducatives au regard des problématiques multiples des jeunes accompagnés quand le temps éducatif est rongé par des questions matérielles ? La CGT PJJ Grand Nord dénonce l'impact de ces logiciels sur le temps éducatif réel et leur contribution à la perte de sens partagé par de nombreux collègues.
La CGT PJJ Grand Nord a d'ailleurs demandé l'ajout d'un point RH, d'un point immobilier et un bilan sur les correspondants insertion du territoire à ce CSA.
Le doute persiste quant à la relocalisation de l'UEHC de Béthune et à une éventuelle suspension de son activité pour permettre la bonne réouverture de l'UEHC d'Arras. Où en sont les restructurations des services et comment seront répartis les moyens pour les faire fonctionner ? Y aura-t-il un poste de correspondant d'insertion supplémentaire pour le territoire de l'Artois ?

Beaucoup de questions restent en suspens et sont en lien avec des questions matérielles ou bâtimentaires les moyens RH alloués à la DT 62. Peut-être que le DPJJ vous a apporté des réponses lors de sa récente venue à laquelle les Organisations Syndicales n'ont pas été associées.
Dans tous les cas, la CGT PJJ Grand-Nord attend des actes concrets et ne se satisfera pas de simples déclarations d'intention.

Pour la CGT PJJ Grand Nord

CGT PJJ GRAND NORD
Tél : 06.52.98.85.89 | Mail : grand-nord@cgtpjj.fr